



(français)

Chers patients,

Nous, dentistes, sommes volontiers à votre disposition pour vous examiner et vous soigner. Vous êtes les bienvenus dans nos cabinets dentaires.

Pour les soins que nous prodiguons, il est essentiel que vous et votre dentiste parlent la même langue. Un dentiste a des questions à vous poser – par exemple pour savoir exactement où et depuis combien de temps vous ressentez des douleurs et si vous éprouvez une sensation de pression. Vos réponses sont importantes pour déterminer le type d'affection dont vous souffrez et les soins appropriés pour y remédier.

Le dentiste doit vous informer à propos de ces soins et sur les risques qu'ils peuvent éventuellement représenter. Il est par conséquent essentiel que vous puissiez lui indiquer si vous êtes sujet par exemple à des allergies à certains médicaments ou si vous souffrez de VIH ou d'hépatite C, ou encore si vous êtes enceinte. Un dentiste qui vous soignerait sans avoir obtenu ces informations ou sans vous informer pourrait se rendre coupable d'un délit et s'exposer à des sanctions pénales et également, surtout, menacer votre santé.

Si donc vous ne parlez pas l'allemand, veuillez vous faire accompagner par quelqu'un qui soit capable de communiquer avec le dentiste. Il n'est pas nécessaire que cette personne soit un interprète professionnel; il lui suffit de parler et de comprendre suffisamment bien la langue allemande.

Pour le traitement, veuillez apporter avec vous la fiche de renseignements sur le patient en annexe, dûment remplie.

Munissez-vous aussi d'un document prouvant votre identité et également d'un certificat de traitement médical. Pour plus amples informations sur le certificat de traitement médical, veuillez vous adresser au bureau d'aide sociale ou à la direction de l'organisme où vous êtes actuellement hébergé.

Nous vous soignerons le mieux possible!